

 **PDF Complete**
Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.
[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)



PROGRAMME OIBT - CITES SUR LA GESTION DURABLE DE *Pericopsis elata* (Assamela) DANS LE BASSIN DU CONGO
Activité « Gestion de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières du Cameroun »

Tél. (237) 22 21 03 93

Fax (237) 22 21 53 50

1

RAPPORT D'ACTIVITES

Coordination Nationale

Septembre 2011

¹ Rapport d'activité septembre 2011



PDF
Complete

*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)



PDF Complete

Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Sommaire	3
1. INTRODUCTION.....	4
I. ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES	4
Tableau I : Gestion de <i>Pericopsis elata</i> dans les concessions forestières	5
Résultat 1.1: Statut et potentiel de <i>P. elata</i> dans les concessions forestières.....	5
Résultat 1.2: indices de récolte de <i>P. elata</i> pour chaque concession forestière	6
Résultat 1.3: quota de production soutenu de <i>P. elata</i>	6
Résultat 1.4: Diamètre minimum d'exploitabilité de <i>P. elata</i> dans les concessions forestières.....	8
Résultat 1.5: Taux de transformation de <i>P. elata</i>	8
Résultat 1.6: Sylviculture de <i>P. elata</i> dans les concessions forestières	9
III. PRODUITS REALISES	10
III.3. Synthèse des activités	10
IV. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	10

Depuis Janvier 2007, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) travaillent ensemble sur un vaste projet de renforcement des capacités des pays sur le commerce durable de trois espèces classées en annexe II de la CITES. Il s'agit de: *Swietenia macrophylla* (bigleaf mahogany) en Amérique latine, *Gonystylus spp.* (ramin) en Asie du Sud Est, et de *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela) en Afrique centrale.

Au Cameroun, deux activités ont été financées par l'OIBT dans le cadre de ce projet à savoir : la gestion de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières et la gestion de *P. elata* dans les plantations forestières. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) est l'agence d'exécution des activités.

Les activités spécifiques du projet ont débuté en février 2009. Le présent rapport récapitule les activités spécifiques conduites dans le cadre de l'activité « Gestion de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières du Cameroun ».

La première partie du rapport décline les activités spécifiques identifiées, les activités spécifiques réalisées, le niveau de réalisation atteint, et les problèmes rencontrés. Les détails des activités spécifiques sont contenus dans les rapports des consultants, des superviseurs de sites et de la Coordination du projet. La deuxième partie du rapport décrit les progrès réalisés et la synthèse des produits obtenus. Le rapport se achève par une conclusion sur les réalisations/perspectives et des recommandations.

I. ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES

P. elata dans les concessions forestières

RESULTATS/ACTIVITE SPECIFIQUE (attendus.)	RESULTATS Obtenus/NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
Résultat 1.1: Statut et potentiel de <i>P. elata</i> dans les concessions forestières				
<i>Activité-spec. 1.1.1: examiner et analyser les données de production des concessions forestières depuis 2005.</i>	Description des structures en charge de la collecte et de l'analyse des données statistiques sur le secteur bois d'œuvre au Cameroun. Il a relevé des décalages observés entre les volumes ou quotas d'assamela autorisés et ceux produits par les concessionnaires. Propositions des stratégies d'exploitation, de transformation, de transport, du commerce local et d'exportation des produits à base de l'Assamela du Cameroun.	TIEGUHONG Julius Chupezi	100%	Données statistiques sur l'exploitation, transformation, transport et exportation éparses. La collaboration des concessionnaires forestiers et industriels n'a pas été aisée au départ. Il a fallu multiplier des rencontres de pour discuter avec les responsables des sociétés dans le Sud est et à Douala.
	Sur la base des plans de sondage ayant guidé les travaux d'inventaire d'aménagement, le second expert a présenté un dispositif de vérification et de contrôle des inventaires dans un échantillon bien représentatif de toutes les Unités Forestières d'Aménagement où <i>P. elata</i> est présent au Cameroun ; L'expert a fait des propositions en vue de l'élaboration d'un plan de gestion rationnelle de <i>P. elata</i> dans les concessions forestières au Cameroun.	BELINGA Salomon Janvier	100%	
<i>Activité spéc. 1.1.2: évaluer la distribution et l'abondance de <i>P. elata</i> sur base des inventaires</i>	L'expert a actualisé l'aire de répartition de l'assamela au Cameroun. Cette aire revue à la hausse par rapport aux données trouvées dans la littérature, couvre une superficie totale de	BELINGA Salomon Janvier		

	STATUTUS/NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
d'aménagement.	5 339 023 ha dont la plus grande partie est située dans la région du Sud-est d'une superficie de 4 856 738 ha, le reste en petites taches isolées se trouve dans les régions du Sud autour du de Djoum, du Centre dans la zone de Ndom et du Sud-ouest près de Mamfé.		100%	
L'étude des propriétés édaphiques favorables à la croissance de P. elata au Cameroun	Etude réalisée Deux étudiants de niveau Master ont soutenu des mémoires de fin d'études sur ce thème.	MVONDO ZE Antoine	100%	Cette étude devra se poursuivre au-delà des limites du projet compte tenu de la nature des paramètres à collecter
Activité spéc. 1.1.3: entreprendre des inventaires et valider les données d'inventaires souvent présentées dans les plans d'aménagement ou inventaires d'exploitation dans trois UFA.	L'expert a conduit un inventaire de vérification selon les normes et clauses en vigueur au Cameroun ; Les travaux de vérification des résultats des inventaires d'aménagement réalisés par les concessionnaires dans les UFA et les Forêts Communales n'ont pas révélé les erreurs susceptibles de conclure à leur rejet. Aussi, les résultats des inventaires d'aménagement ont été jugés fiables.	BELINGA Salomon Janvier	90%	Retrouver les fiches de terrain originales ayant servi à la collecte des données des inventaires d'aménagement n'a pas été facile. Le choix des UFA à vérifier a été guidé aussi par cette limite. Ces travaux vont se poursuivre par l'analyse des rapports d'inventaires déposés par les concessionnaires au niveau du Ministère. Ils vont se poursuivre par la collaboration du RACNP 2011 pour le Cameroun. Ces travaux sont financés par la contrepartie Camerounaise
Résultat 1.2: indices de récolte de P. elata pour chaque concession forestière				
Activité spéc. 1.2.1: Calculer ration tiges récoltées/tiges ou volume potentiel.	Activité conduite par trois experts : celui en charge du potentiel, celui en charge des données statistiques, et celui occupant du taux de transformation. Les résultats ont été présentés à l'atelier national de restitution.	BELINGA Salomon Janvier, TIEGUHONG Julius Chupezi , BINDZI Isaac	100%	Les résultats demandent la poursuite des études
Résultat 1.3: quota de production soutenu de P. elata.				

	Contenus/NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
<p>Activité spéc. 1.3.1: examiner la politique nationale, régionale et internationale ainsi que des mesures de régulation de l'exploitation et exportation de <i>P. elata</i>.</p>	<p>Etude réalisées. La transposition des normes CITES dans l'arsenal juridique domestique du Cameroun a été fait de manière générale, à travers la loi forestière de 1994 et la loi-cadre sur la gestion de l'environnement de 1996, leurs règlements d'application ; et de façon spécifique, le Décret No 2005/2869/PM fixant les modalités d'application de la Convention de Washington au Cameroun. On constate néanmoins, l'omission dans la présente réglementation de deux éléments fondamentaux qui avec les permis/certificats structurent le système normatif CITES : les listes/Annexes des espèces CITES actualisées et les conditions/contenus de délivrance des documents. Lesdits piliers du système juridique CITES devraient faire l'objet d'aménagement réglementaire dans le cadre de deux arrêtés ministériels qui sont toujours attendus. Les résultats ont été présentés à l'atelier national de restitution le 25 février 2010. .</p>	<p>CIFOR (ASSEMBE Samuel)</p>	<p>100%</p>	
<p>Activité spéc. 1.3.2: déterminer le niveau de gestion soutenu des quotas sur base des données biologiques, écologiques, et en tenant compte de la capacité de reproduction de l'espèce.</p>	<p>Etude réalisée : La possibilité annuelle de toutes les UFA en activité est de 34 183 m³ au lieu de 45 000 m³ correspondant aux anciennes prévisions de coupe du MINFOF. Trois diamètres peuvent être soumis au choix de l'Administration comme DME. Il s'agit de 80, 90 et 100 cm. L'analyse des taux de reconstitution à ces diamètres et des volumes exploitables qu'ils libèrent privilégie le diamètre 90 cm comme meilleur potentiel DME par rapport aux deux autres. Les résultats ont été présentés à l'atelier national de restitution le 25 février 2010. Un étudiant de niveau Master a soutenu son</p>	<p>BELINGA Salomon Janvier</p>	<p>100%</p>	<p>Pour s'assurer de la fiabilité scientifique des résultats les travaux devront se poursuivre pour cette étude</p>

	CONTENU/NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APORTEES
	mémoire de fin d'étude sur ce thème.			
<i>Activité spéc. 1.3.3: Disséminer les résultats de cette activité à travers des publications, séminaires ou conférences.</i>	Un atelier national des restitutions des études sous le patronage du Ministre des Forêts s'est tenu le 25 février 2010 au palais des Congrès de Yaoundé. Un atelier de formation des Conseillers sylvicoles de l'ANAFOR et des comités paysans forêts s'est tenu du 01 au 04 mars 2010 à Ngolla 35 par Yokadouma. Les résultats des travaux font l'objet d'articles dans le journal de l'ANAFOR		90%	Il faut rechercher des apports financiers complémentaires pour participer aux rencontres internationales.
Résultat 1.4: Diamètre minimum d'exploitabilité de <i>P. elata</i> dans les concessions forestières				
<i>Activité spéc. 1.4.1 Développer une matrice de collecte des données phénologiques, collecter les données, et analyser ces données.</i>	La matrice a été élaborée et reste à être testée. Elle a été présentée à l'atelier national de restitution. trois étudiants de niveau Master ont soutenu des mémoires de fin d'études sur ce thème.	NDONGO DIN	100%	La collecte des données va couvrir toute la durée de l'étude. Pour le moment, Le dispositif a été proposé et validé Les données attendues de cet expert sur le diamètre minimum de production des graines viables serviront à trancher sur le diamètre minimum d'exploitabilité proposé par Mr BELINGA. Pour s'assurer de la fiabilité scientifique des résultats les travaux devront se poursuivre pour cette étude
Résultat 1.5: Taux de transformation de <i>P. elata</i>				
<i>Activité spéc. 1.5.1: étudier la transformation de l'Assamela dans les unités de scieries)</i>	Etude réalisée : L'expert a proposé des formules pour le calcul du rendement matière et celle du taux de transformation. Deux méthodes de calcul sont proposées : la méthode empirique et la méthode globale. Les résultats ont été présentés à l'atelier national de restitution.	BINDZI Isaac	100%	La collaboration avec les industriels et exploitants forestiers n'a pas été aisée. Il a fallu multiplier des rencontres. Données statistiques sur l'exploitation, transformation, transport et exportation éparses. Pour s'assurer de la fiabilité scientifique des résultats les travaux devront se poursuivre pour cette étude

		Personnes/NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
Résultat 1.6: Sylviculture de P. elata dans les concessions forestières					
<i>Activité spéc. 1.6.1: Collecter les graines et si possible mettre sur pied une banque de semences de l'Assamela.</i>	Les graines ont été collectées dans les plantations forestières. Et les tests de germination ont été effectués. Le rapport final de l'étude est disponible.		DONDJANG Jean Paul	100%	Pour s'assurer de la fiabilité scientifique des résultats les travaux devront se poursuivre pour cette étude
<i>Activité spéc. 1.6.2: former les techniciens pépiniéristes</i>	Activité réalisée Un atelier de formation des Conseillers sylvicoles de l'ANAFOR et des comités paysans forêts est tenu du 01 au 04 mars 2010 à Ngolla 35 par Yokadouma.		Consultant Coordination du projet	100%	
<i>Activité spéc. 1.6.3: Etablir les pépinières</i>	Six pépinières ont été installées dans les concessions ou le potentiel de l'assamela existe.		Coordination du projet	100%	Pour assurer le suivi de ces pépinières, les Conseillers sylvicoles de l'ANAFOR et les Comités paysans forêt installés dans les sites ont été sollicités. Ceci requiert des moyens financiers additionnels.
<i>Activité spéc. 1.6.4: Enrichir les parcelles avec des semis d'Assamela en conformité avec les clauses du plan d'aménagement.</i>	Activité réalisée dans le site de Bidou à Kribi avec les populations locales et dans les concessions forestières		Superviseur de site Coordination du projet	100%	Avec l'absence des moyens et la fin du projet, les parcelles créées ne pourront pas bénéficier d'un suivi.

des missions ont été effectuées auprès des concessionnaires de la région de l'Est (Mindourou, Lamedou, Yokadouma, Abong Mbang, Batouri, Bertoua et Mbang). Elles ont facilité la familiarisation des concessionnaires avec les activités du projet (plus particulièrement celles en rapport avec la recherche et la sylviculture). Les axes de collaborations et les UFAs cibles ont été déterminés. Les travaux conduits dans ce cadre ont permis l'identification de 05 groupes de concessionnaires (Pallisco, CFC, SFID, le groupe DECOLVENEARE et la STBK) cibles et la conduite des études citées dans le tableau des activités susmentionnées par les Experts/consultants du projet.

Les activités de collecte de graines ont été conduites dans six concessions. Les Conseillers sylvicoles et les comités paysans forêts ont suivi une formation à la sylviculture de l'assamela. Par la suite des pépinières ont été installées dans les six (05) concessions concernées. Les plants produits dans les pépinières à partir des graines collectées ont permis d'enrichir les concessions forestières, les Forêts communautaires et communales.

III.3. Synthèse des activités

Le souci du projet est d'obtenir des données Scientifiques fiables. Les études menées ont permis d'avoir des informations de bases. Selon ces informations, la aire de distribution de l'assamela au Cameroun est plus grande et son potentiel réel est élevé. Les inventaires d'aménagement réalisées dans les concessions sont convenable, la transposition des normes CITES dans l'arsenal juridique est partiel, il y manque les listes/Annexes des espèces CITES actualisées et les conditions de délivrance des documents. Les études sur la sylviculture, l'écologie et le taux de transformation de l'assamela ont donné des informations qui méritent d'être confirmée par la poursuite des travaux. Le suivi technique des activités a été effectué par la tenue de quatre **Comités Techniques National**.

Un **Comité Scientifique restreint** a été mis en place. Son objet était l'élaboration du Rapport de l'avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP) sur l'assamela pour l'année 2010. Ce rapport a été élaboré et transmis à l'Organe de gestion CITIES du Cameroun. Celui-ci a été transmis au Secrétariat de la convention CITES.

Dans le cadre de la diffusion des résultats obtenus :

- Un atelier national de restitution des études au Palais des congrès ;
- Une mission de la coordination du projet dans les concessions a permis la mise à disposition de toutes les informations collectées et des résultats obtenus ;
- Des Soutenances des mémoires des fins d'études académiques de 09 étudiants impliqués dans les activités;
- Un atelier de formation des Conseillers sylvicoles de l'ANAFOR et des comités paysans forêts à la sylviculture de l'assamela a été tenu ;
- Un atelier régional a été tenu à Limbé au Cameroun.

Pour une suite cohérente, une nouvelle proposition d'activité a été soumise à l'IBT. Il s'agit de la « **promotion de la gouvernance et renforcement des capacités en vue de la gestion du *p. elata* dans les concessions forestières** »

IV. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

pour la plus part dans le respect du programme
des activités sont satisfaisants dans l'ensemble.
Ons conformément aux termes de la convention
ont permis à l'ANAFOR de réaliser toutes les activités spécifiques planifiées à ce
jour.